



**Rubrique Repères
pour agir**
en promotion de la santé

n° 36
Novembre
2018

Le contrat local de santé au service des parcours de santé

Le parcours de santé intègre aujourd'hui de nombreux dispositifs et champs d'intervention. Il s'affirme comme l'un des fils conducteurs du Projet Régional de Santé et se décline dans le champ préventif, sanitaire, social et médico-social, au plus près des lieux de vie des publics.

Dans ce contexte, la place de ces parcours à l'échelle des territoires est un enjeu considérable de santé publique et positionne le Contrat local de santé comme partie prenante de ces évolutions. Le CLS participe au renouvellement des pratiques institutionnelles et professionnelles et apporte une contribution majeure à la coordination des acteurs.

Alors que la territorialisation de la politique de santé doit garantir la mise en œuvre d'une réponse adaptée aux besoins des populations, la coordination recherchée entre les intervenants au sein du Contrat local de santé favorise une plus grande fluidité des parcours de santé.

Le parcours de santé : lisible, fluide, coordonné

Un parcours de santé se définit comme la prise en charge globale de la personne dans un territoire donné, avec une meilleure attention portée à l'individu et à ses choix. Cette démarche associe les acteurs de santé et les usagers. Elle nécessite l'action coordonnée des professionnels de la promotion de la santé, de la prévention, du sanitaire, du médico-social et du social, en intégrant les facteurs déterminants de la santé que sont le mode de vie, l'éducation, le milieu professionnel et l'environnement. (*)

L'organisation en parcours permet notamment de répondre au développement croissant des maladies chroniques et aux situations de perte d'autonomie qui impactent la vie quotidienne. Elle répond également à la volonté des patients d'être à la fois acteurs de leur santé et pris en charge dans la globalité de leurs besoins.

Un parcours de santé est fait d'étapes successives: de l'information au dépistage, du dépistage aux soins, des soins jusqu'au retour à domicile... Chaque rupture dans ce parcours est néfaste pour l'usager. Les synergies entre les acteurs successifs sont la clé d'un parcours de qualité. La prise en charge ne dépend pas seulement de la qualité des soins ou de la compétence technique des soignants. Elle repose aussi sur la capacité des différents intervenants à travailler ensemble. L'organisation des parcours de santé passe par la coordination des acteurs et de leurs interventions.



Le CLS, un outil qui facilite le renforcement des synergies entre les acteurs successifs d'un parcours de santé

Depuis plusieurs années, les institutions de santé travaillent sur les moyens de renforcer la coopération entre professionnels de santé. Entre acteurs de prévention, de la prise en charge médico-sociale, du soin, les opportunités pour mutualiser le travail de tous sont appelées à se renforcer. L'Agence Régionale de Santé dispose de nombreux leviers. Ses orientations, qui concernent notamment les rapprochements entre acteurs, sont bénéfiques à un double titre : elles permettent de réduire les coûts en créant des synergies de moyens et améliorent la qualité de la prise en charge. La mise en commun d'informations vise à améliorer la cohérence des interventions (*).

Porté conjointement par l'ARS et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, le Contrat local de santé est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Le CLS agit sur un territoire de proximité identifié comme prioritaire, à partir d'un diagnostic de santé partagé. Il mobilise les forces vives du champ sanitaire mais également d'autres politiques publiques (déterminants socio-environnementaux) et s'adosse sur une démarche participative.





Le coordonnateur, une expertise qui sert l'approche par parcours de santé



Au cœur de la complexité territoriale, le coordonnateur du CLS, appuyé par les comités de pilotage et technique, maîtrise les effets de complémentarité et de subsidiarité partenariale. Il engage des processus de collaboration, utiles à l'application concrète et évolutive des parcours de santé. Sa connaissance du fait territorial permet d'élaborer des modalités de collaboration professionnelle, nécessaires à la qualité des parcours. Son éventail d'expertises - proximité avec les délégations départementales de l'ARS, soutien à la concertation interprofessionnelle, construction de partenariats politiques et institutionnels, appui en méthodologie et gestion de projet, communication-valorisation des initiatives engagées, évaluation et modélisation - s'inscrit dans une meilleure appréhension et facilitation du parcours de santé.

En pratique...

Le coordonnateur du CLS et son action : quelles possibilités ?

- Accompagne les équipes de travail thématiques en lien avec les parcours de santé
- Interagit avec la délégation départementale ARS sur les priorités de santé
- Organise des temps de travail concerté à partir des parcours de santé identifiés sur son territoire
- Repère les zones de collaborations professionnelles existantes ou à promouvoir
- Intègre les ressources support dans la réflexion : CLSM, CPTS, MSP, MAIA
- Elabore une grille de coopération locale
- Co-écrit les fiches-action centrées sur le(s) parcours de santé
- Propose des critères et indicateurs d'évaluation

Le contrat local de santé au service des parcours

Solution innovante, l'approche par parcours de santé permet de :

- structurer et organiser le système de santé en se plaçant du point de vue du patient pour répondre à ses besoins.
- coordonner sur le terrain les différents acteurs de la prévention, du sanitaire, du médico-social et du social pour améliorer la fluidité de la prise en charge.
- prioriser les approches populationnelles (petite enfance, adolescents et jeunes adultes, personnes âgées...) ou thématiques (précarité-vulnérabilité, nutrition, cancer, diabète, addictions, santé mentale...) identifiées localement.

Le Contrat local de santé dans son rôle d'impulsion et d'ensemble :

- renforce les modalités de coopération entre professionnels et vise à les pérenniser
- tisse des liens et rapproche des compétences conforte une dynamique de déclioisonnement entre champs d'intervention
- anime, à l'échelle du territoire, des temps formalisés de concertation et d'échanges autour de thématiques communes à différents champs d'intervention
- appuie les dynamiques et ressources existantes
- favorise la convergence d'actions et une meilleure cohérence entre elles



Parcours de santé et ressources collectives : l'approche territoriale au sein du Projet Régional de Santé

Exemple en Ile-de-France

« Le Projet Régional de Santé porte l'ambition d'un système de santé plus intégré, déclioisonné, constitué autour de parcours territorialisés, personnalisés, organisés au plus près du lieu de vie, ce qui nécessitera une plus grande coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, seule à même de garantir la pertinence et la qualité d'une prise en charge garantes de la bonne utilisation des ressources collectives.

L'approche territoriale constitue le niveau et le levier principal de l'action. Elle s'appuiera en premier lieu sur la prise d'initiatives locales, favorisant ainsi l'appropriation et la diffusion des innovations organisationnelles et visera à apporter une réponse globale et coordonnée en termes de prévention, de soin, d'accompagnement et de soutien. Elle placera la proximité au centre de ses préoccupations. Il conviendra de définir, à partir des lieux de vie, de façon volontaire, progressive et souple, le niveau de réponse de proximité et de coordination et celui, plus large, d'appui et de recours mobilisant l'ensemble des moyens nécessaires.» (*)

(*) Projet Régional de Santé / ARS Ile-de-France

Parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie. Pour une prise en charge adaptée des patients et usagers. Lexique des parcours de A à Z. www.ars.sante.fr

Vous souhaitez continuer à recevoir cette rubrique ? N'hésitez pas à nous contacter !



Flash code : Découvrez Lhconseil avec votre mobile

Luc HINCELIN
Agence LH conseil
repereshconseil@gmail.com
www.lh-conseil.fr
03 20 95 98 37



Nouveau site internet. À découvrir !

Régulièrement référencés, les éclairages de Luc Hincelin alimentent la documentation consacrée aux outils et à la méthodologie. Ils proposent des repères sur les pratiques et les modes d'intervention en éducation et promotion de la santé. Avec expertise et pédagogie, l'auteur s'appuie sur les tendances d'aujourd'hui et diffuse une rubrique qui s'adresse à tout porteur de projet.

LH conseil, agence en promotion de la santé, initie et accompagne vos diagnostics territoriaux de santé, vos créations d'outils et de méthodes, vos évaluations accompagnées. Collectivité territoriale, institution ou association, vous trouverez auprès d'elle une aide pour vos interventions et des conseils au bénéfice de votre action.